

*Service postal*

genre à l'encontre d'un syndicat particulier est en soi un exemple de discrimination de la pire espèce.

Ce genre de mesure législative engendrera une animosité encore plus grande et plus tenace ainsi qu'un durcissement des positions non seulement entre le SPC ou même entre la direction de ce syndicat et le gouvernement mais également entre les syndiqués en général et le patronat partout dans notre pays. Les Canadiens méritent que l'on cherche à améliorer la qualité des services postaux et j'estime que ce bill n'aura d'autres effets que de susciter la haine, la suspicion et la mauvaise foi. Ce bill crée un précédent terrible pour l'avenir des relations de travail au Canada.

Je me permets d'insister auprès du ministre du Travail (M. Munro) et de ses collègues pour que même à cette heure tardive, il ait la simple courtoisie et l'honnêteté de retirer ce bill et de poursuivre les négociations collectives déjà en cours. Aucune grève n'est prévue et le syndicat participe actuellement aux démarches en vue d'une conciliation. Je me permettrais de prévenir le ministre du Travail ainsi que le gouvernement concernant ce bill et de leur suggérer à cette occasion de ne pas mettre les pieds dans le plat et se retrouver ensuite avec quelque chose qu'ils ne souhaitaient pas à l'origine. A la veille des élections, ils devraient terminer ce qu'ils ont entrepris et le faire proprement. Le gouvernement ne devrait pas taper sur le dos d'un syndicat lorsqu'il suppose qu'il y a un désaccord entre la direction du ministère ou le gouvernement et la direction du syndicat. En attendant, nous allons non seulement pénaliser les syndiqués mais également susciter des tensions entre les syndiqués et le patronat dans tout le pays, non seulement dans le secteur public mais également dans le secteur privé.

Le député qui m'a précédé a déclaré que par son principe même, le bill appelait à la confrontation. Ce n'est certainement pas un principe à adopter dans le domaine des relations patronales-syndicales. Voici un bill haineux qui exacerbera encore davantage les animosités existantes et qui constitue en réalité une mesure législative à caractère trompeur. J'ai un certain respect pour le ministre actuel et j'ai peine à croire que lui-même et le parti libéral ainsi d'ailleurs que le parti conservateur puissent envisager approuver ou appuyer ce genre de bill. Ce bill n'aurait même pas dû nous être présenté et l'on ne devrait certainement pas essayer de nous le faire adopter à la hâte. C'est le genre de mesure législative qui rend «monsieur tout le monde» si cynique à l'égard du gouvernement et des partis politiques en général. Je prie instamment le gouvernement de faire preuve d'un peu de bon sens et de respect à l'égard des simples citoyens de notre pays.

**M. l'Orateur adjoint:** La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**M. l'Orateur adjoint:** La mise aux voix porte sur la motion du ministre du Travail (M. Munro). Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur adjoint:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur adjoint:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

[M. Rodriguez.]

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur adjoint:** A mon avis, les oui l'emportent.  
*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**M. l'Orateur adjoint:** Convoquez les députés.

(La motion de M. Munro (Hamilton-Est), mise aux voix, est adoptée.)

● (2212)

*(Vote n° 39)*

POUR

Messieurs

Alkenbrack	Francis	McCain
Allmand	Fraser	McGrath
Anderson	Friesen	McKenzie
Andras	Gauthier	McKinley
(Port Arthur)	(Ottawa-Vanier)	McKinnon
Andre	Gendron	Munro
(Calgary-Centre)	Gillespie	(Esquimalt-Saanich)
Baker	Goodale	Munro
(Grenville-Carleton)	Guay	(Hamilton-Est)
Baldwin	Guilbault	Murta
Basford	Halliday	Neil
Beaudoin	Hargrave	Nicholson (M <sup>lle</sup> )
Béchar	Harquail	Oberle
Bégin (M <sup>lle</sup> )	Herbert	O'Connell
Blais	Hnatyshyn	Olivier
Blaker	Holt (M <sup>me</sup> )	Ouellet
Blouin	Hopkins	Paproski
Boulanger	Horner	Parent
Brisco	Huntington	Patterson
Buchanan	Johnston	Pelletier
Bussières	Kaplan	Penner
Caccia	Kempling	Philbrook
Cadieu	Knowles	Pinard
Campagnolo (M <sup>me</sup> )	(Norfolk-Haldimand)	Portelance
Caron	Korchinski	Prud'homme
Clark	Lachance	Reid
(Rocky Mountain)	Lajoie	Ritchie
Clarke	Lambert	Roberts
(Vancouver Quadra)	(Edmonton-Ouest)	Robinson
Clermont	Lamontagne	Roy
Collenette	Langlois	(Timmins)
Comtois	Laniel	Roy
Corbin	Lapointe	(Laval)
Corriveau	Lawrence	Rynard
Cossitt	Leblanc	Sauvé (M <sup>me</sup> )
Crosbie	(Laurier)	Schellenberger
Crouse	LeBlanc	Scott
Cullen	(Westmorland-Kent)	Skoreyko
Cyr	Lefebvre	Smith
Darling	Lessard	(Churchill)
Daudlin	Loiselle	Smith
Dawson	(Chambly)	(Saint-Jean)
Demers	Loiselle	Stewart
Dinsdale	(Saint-Henri)	(Marquette)
Dionne	Lumley	Stewart
(Northumberland-)	MacDonald	(Cochrane)
Miramichi)	(Cardigan)	Stollery
Douglas	MacDonald	Tessier
(Bruce-Grey)	(Egmont)	Towers
Duclos	MacDonald (M <sup>lle</sup> )	Trudeau
Dupont	(Kingston)	Trudel
Dupras	et les Iles)	Watson
Duquet	MacFarlane	Whiteway
Elzinga	MacGuigan	Whittaker
Epp	MacKay	Wise
Fleming	Malone	Wood
Flynn	Marceau	Woolliams
Forrestall	Martin	Yanakis
Foster	Masniuk	Yewchuk
	Mazankowski	Young—152.

CONTRE

Messieurs

Allard	Gauthier	Lambert
Benjamin	(Roberval)	(Bellechasse)
Broadbent	Gilbert	Nystrom
Caouette	Jones	Orlikow
(Villeneuve)	Knowles	Peters
Dionne	(Winnipeg-)	Rodriguez
(Kamouraska)	Nord-Centre)	Rondeau
		Saltsman—16.